

## Formation « Premier secours »



Les 3 et 6 juillet dernier, une vingtaine de personnes, des agents et les élus qui assurent des astreintes, ont bénéficié d'une formation « premier secours ». Ces formations ont été assurées par la protection civile, elles ont permis d'apprendre les premiers gestes en cas de malaises, d'obstruction des voies aériennes, de brûlures (...), d'utiliser le défibrillateur et de donner clairement l'alerte en appelant le 15 ou le 18....(etc)

## Heures de tonte et travaux bricolage

(extrait arrêté préfectoral n° 07/DDASS/SE/008)  
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h – les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h – les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Merci à toutes et tous de bien vouloir respecter cet arrêté pour le bien vivre de chacun.

## Les objets perdus

En cette fin d'année scolaire, il a été rapporté différents objets à la mairie, listés ci-après. Si vous êtes le propriétaire d'une veste de survêtement de couleur verte, d'une veste sweat de couleur grise, d'un sac de sport et d'un casque vélo d'enfant, vous pouvez venir les retirer en mairie.

Dir. de la publication : Jean-Luc COUILLAUD  
Rédactrice en chef : Anita POUPEAU  
Équipe de rédaction : Noémie VALLET / Cécilia FARGE BOZIER / Jacqueline SERRANO / Natacha PUYGRENER  
Graphisme/maquette : N. PUYGRENIER  
Imprimé par la Municipalité d'Avanton  
Ne pas jeter sur la voie publique  
Pour nous écrire : communication@avanton.fr  
Site internet : www.avanton.fr

## Vandalisme à la Salle des Fêtes

Nous voulions vous informer qu'à 2 reprises début juillet, les 3 extincteurs de la salle des fêtes ont été vidés dans le congélateur. Les auteurs de ces actes ont forcé une porte pour pénétrer par effraction dans la salle des fêtes. Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie. Le coût pour la mairie s'élève à plus de 1 000 euros, ce qui vient imputer le budget de la commune de ce qui pourrait être utilisé pour des actions pour tous. Les écoles et le stade ont été visités, des dégradations ont été constatées. Nous demandons à chaque citoyen d'être vigilant et de venir signaler à la mairie toute attitude suspecte que vous pourriez remarquer, dans l'intérêt de notre bien vivre dans notre commune.

## Les travaux de la Sorégie

La Sorégie va entreprendre l'enfouissement des lignes à basse tension dans la rue des Grissois et la rue de Paché. Ces travaux débuteront dans la 2<sup>de</sup> semaine de septembre et se termineront en décembre. Le sens de la circulation sera aménagé sur cette période.

## Réouverture des listes électorales pour les élections régionales

Les prochaines élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. Si vous n'êtes pas encore inscrits sur la liste électorale, vous pourrez le faire jusqu'au 30 septembre 2015. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous rendre en mairie.

## Faux démarchages

Attention : Eaux de Vienne-Siveer nous informe d'une usurpation d'identité en cours. Des habitants de la commune de Vouillé ont reçu dernièrement, à leur domicile, la visite de deux personnes, se faisant passer pour des agents du syndicat Eaux de Vienne-Siveer. Le syndicat rappelle que les agents, amenés à se déplacer au domicile des usagers, possèdent chacun une carte professionnelle avec leur photographie, et qu'il faut donc demander à voir cette carte avant de laisser entrer une personne se présentant comme un agent Eaux de Vienne-Siveer !

## Modes de paiement Eaux de Vienne

Un nouveau moyen de paiement simple et rapide est désormais disponible pour le règlement de votre facture d'assainissement collectif : le règlement par internet. A réception de votre facture, munissez-vous de votre carte bancaire et connectez-vous sur le site [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr). Saisissez ensuite les identifiants inscrits en bas à droite de votre facture et vos références bancaires pour finaliser le paiement.

## Etat Civil

Les naissances :  
 ✦ Abel LE MÉNEZ 5-04-2015  
 ✦ Octave MOINE 08-04-2015  
 ✦ Julien MALGORN 29-04-2015  
 ✦ Rose PERGAY 12-05-2015  
 ✦ Benjamin ROCHER 24-05-2015  
 ✦ Iris CORIAN LE CHARPENTIER 30-05-2015  
 ✦ Maëlie SONNARD 24-06-2015  
 ✦ Gabin FERER 4-07-2015

Récapitulatif de tous les mariages de cette année 2015 dans le numéro 9 !

Les décès :  
 Jean GUIGNARD 05-02-2015  
 Janine TANCHÉ 22-03-2015  
 Jean-Claude PAPET 27-06-2015

## Manifestations

- o 31/08 : Don du sang
- o 14/09 : Inscription Music'Avanton, de 16h à 19h, à la salle Plauzeau
- o 26 et 27/09 : Randonnée des vendanges CORA et randonnée cyclo club au gymnase à 7h45
- o 3/10 : Zumba family de 16h à 18h de l'APE au gymnase
- o 10 et 11/10 : Fête du timbre, à la salle des fêtes
- o 16/10 : Loto du club de handball du Haut Poitou
- o 18/10 : Bourse puériculture les p'tits Pitres, au gymnase de 8h à 13h
- o 7/11 : 20 ans du judo, à la salle des fêtes
- o 28/11 : Loto APE à la salle des fêtes
- o 6 et 13/12 : Élections régionales
- o 30/12 : Don du sang de 15h à 19h, à la salle des fêtes

## Rectificatif

Le traditionnel repas des anciens, prévu initialement le 5 décembre 2015 est reporté au 12 décembre 2015 à 12h dans la salle des fêtes.

## Prochains Conseils Municipaux

Venez aux prochains conseils municipaux et participez au « quart d'heure citoyen ». Les conseils auront lieu à la mairie à 20h les Mardis : 15/09 – 13/10 – 17/11 et 15/12. Vous pouvez consulter les procès-verbaux des conseils municipaux sur le site internet de la commune [www.avanton.fr](http://www.avanton.fr)

2015  
LE PETIT JOURNAL  
DE NOTRE VILLAGE

Prochain numéro  
Fin octobre



Juillet – Août 2015

N°7

## Edito

Bonjour à toutes et tous,  
Le comité vie économique, agriculture, urbanisme œuvre pour rendre la commune plus attractive, la dynamiser et favoriser l'installation de nouvelles activités.

3 dossiers importants nous occupent depuis notre prise de fonction : le distributeur automatique de billets (DAB), le haut débit et la création d'un pôle santé et maison seniors. Le DAB a vu une mobilisation de la population avec une pétition qui a réuni plus de 600 signatures. Malheureusement, l'installation de distributeurs à Migné-Auxances en face du stade, et au nouveau Super U de Neuville, ne nous laisse que peu d'espoir d'obtenir satisfaction.

Concernant le haut débit, je ne vais pas revenir sur les informations déjà largement diffusées que ce soit par le petit journal de notre village ou par les réunions qui ont été organisées.

Pour le pôle santé et maisons seniors, il verra le jour fin 2016, nous serons en mesure de vous en dire un peu plus dans les prochaines semaines.

Bonne rentrée à toutes et à tous.  
Eric Bozier, 4<sup>eme</sup> adjoint.



Comité consultatif économie, agriculture et urbanisme.  
Présents : E. Bozier, J. Serrano, N. Delafond, M. Abdi Gouled, JF. Bourseronde, J. Berthelot.  
Absents : S. Ferer, E. Fradin, C. Lavedrine

## Citation

«On n'a jamais autant de besoin de vacances, que lorsqu'on en revient» Ann LANDERS



Une fête nationale haute en couleurs ! C'est un peu plus de 200 enfants, accompagnés de leurs parents, qui ont déambulé à travers les rues de notre village, **lundi 13 Juillet** lors de la retraite aux flambeaux. La soirée s'est poursuivie par un magnifique feu d'artifice, offert par la commune pour se terminer par un bal animé par le Comité des fêtes et qui a remporté un très vif succès. Le 14 Juillet, un repas champêtre, ponctué par de nombreuses animations et jeux a régalé les quelques 160 personnes réunies lors de cette journée. L'ambiance était conviviale et chaleureuse ce qui a ravi le Comité des Fêtes organisateur de cette journée.

**C'est la rentrée !**  
**Réunions de quartiers**  
**LIVRET HABITANT**  
**Service à la personne**  
**Sondage Petit Journal**  
**Travaux de l'église**  
**Don du sang**  
**Manifestations**

Bonne lecture !

## Sommaire

- Page 2 :**
- ✦ Réunions de quartiers
  - ✦ 21 juin / Livret de l'habitant
  - ✦ Travaux église
  - ✦ Service à la personne
  - ✦ Retour avis Petit Journal
- Page 3 :**
- ✦ Terre Saine
  - ✦ Méchoui donateurs du sang
  - ✦ Fête du timbre
  - ✦ Recette de Cécilia
- Page 4 :**
- ✦ Formation 1<sup>er</sup> secours
  - ✦ Infos locales
  - ✦ Etat civil / Manifestations
  - ✦ Informations diverses

## Réunions de quartier

Interview de Jean-Luc COUILLAUT, maire



**Le Petit Journal :** Vous avez consulté les habitants par des réunions de quartier, pourquoi ?

**Jean-Luc Couillaault :** Depuis juin 2014, nous avons débuté les rencontres avec les habitants d'Avanton par quartier. Ces réunions ont permis à chacun d'exprimer les problématiques de voisinage liées à l'environnement et à la sécurité routière. C'est de la concertation que sortent les meilleures idées. De nouvelles réunions de quartier sont prévues d'ici la fin de l'année. Nous nous tenons à la disposition des habitants pour apporter toutes les explications nécessaires sur ces aménagements passés ou à venir.

Les 2 principaux axes qui traversent Avanton ont une fréquentation en augmentation, accrue aux heures d'embauche et de débauche. Migné-Auxances-Lençloître : 5200 véhicules/jour et Cissé-Chasseneuil 3600 véhicules / jour.

Les habitants d'un quartier connaissent mieux que quiconque, les flux, les habitudes de circulation proche de leur habitation, moins bien perçus par les autres habitants de l'autre bout du village qui ont réciproquement leur propre problématique. Il est évident que ce sont bien les habitants de chaque quartier qui doivent s'exprimer les premiers sur les solutions à trouver et les modifications à apporter en lien avec la municipalité. Ces choix d'aménagement choisis peuvent paraître parfois incompréhensibles par les autres usagers, ignorant la genèse de la modification.

**LPI :** Certains quartiers se sentaient-ils oubliés ?

**JLC :** Dans chaque réunion, il y a eu la présence de 15 à 30 habitants environ. Les débats ont été animés, contradictoires mais constructifs. Pour certains quartiers, c'était une 1ère écoute, ils avaient le sentiment d'être oublié, même de ne pas faire partie de la commune, d'où une certaine appréhension que leurs doléances ne soient pas réalisées. Puis au fur et à mesure des concrétisations, nous recevons les félicitations des riverains.

**LPI :** Quelles sont les réalisations majeures ?

**JLC :** La consultation du quartier Martigny-Bardonnière a été mise en place en premier. Elle a abouti à la sécurisation de l'abri bus pour le passage scolaire, passage à 50 km/h, puis les 2 dos d'ânes, très décriés, avec passage à 30km/h. Pour information, avant ces aménagements, à cet endroit, les comptages de vitesse ont fait apparaître que 60 % des automobilistes dépassaient les 90 km/h et que 5% ONT MEME ETE SUPERIEURS AUX 140 KM/H.

Pour Martigny : suite à la réunion, il a été décidé de mettre un rétrécissement de chaussée, route de Preuilley, ainsi que 2 stops. Depuis peu, un nouveau stop a été installé route de Chasseneuil et un rétrécissement de chaussée provisoire sera mis en place avant la fin de l'année par le conseil départemental.

Rue de la gare : grand chantier pour 2015/2016, les ouvrages expérimentaux ont fait prendre conscience des difficultés, aux choix techniques liés à cette voie. Il a été retenu 2 ralentisseurs, un rétrécissement de chaussée, un plateau surélevé, la réfection des trottoirs et la modification du sens d'écoulement des eaux du quartier de la gare.

Rue des Fosses et rue du Bail : il a été retenu le goudronnage des trottoirs à implanter, la modification du sens de circulation rue des fosses avec une interdiction de circulation sauf riverains, la pose de 2 stops, et une zone à 30km/h sur la rue des Grissois au carrefour de la rue de Paché et des allées.

Route de Neuville et du clos Follet : Il a été retenu, un plateau et un rétrécissement de chaussée pour casser la vitesse avec un drainage des eaux pluviales. Il est également prévu de déplacer le panneau d'entrée Avanton pour effectuer au mieux ces aménagements.

## 21 juin : Asso' en musique



Quel bonheur ! Une belle journée d'été, un cadre magnifique, des associations motivées, des participants enthousiastes, des spectacles de qualité, des nouveaux habitants invités par la municipalité ravis d'être là et un beau marché de producteur : que demander de plus ??? Oh oui quel bonheur et merci.

Merci à André et Vivianne Youx d'avoir mis à notre disposition l'enceinte du château, à Music Avanton, Danse Avanton et Tard à Diner d'avoir initié le mouvement. Merci aux membres de la commission vie associative pour leur engagement sans faille et au conseil des jeunes et à toutes les associations qui ont joué le jeu. Mmes et Mrs, présidents ou membres des associations, cette journée était la vôtre et vous avez su en faire une superbe réussite. Vous avez une nouvelle fois prouvé qu'ensemble nous sommes plus forts. Oh !! oui quel bonheur.

## Le livret de l'habitant

Le 21 juin dernier à 18h30, lors de la journée Asso en Music, les nouveaux habitants recensés depuis le 1er janvier 2014 ont été invités par la municipalité dans le parc du château. A cette occasion, le livret de l'habitant leur a été distribué. Ce livret a été réalisé par le groupe de travail du comité consultatif communication. Ce livret se compose de plusieurs fiches pratiques sur les associations, les entreprises, l'action sociale, le tourisme, les élus, les comités consultatifs et d'un historique de notre commune. Les nouveaux habitants qui n'ont pas pu être présents à cette remise peuvent venir le retirer en mairie.



## Travaux de l'église St Laurent

La 2ème tranche des travaux de l'église a débuté en juin et se terminera en octobre prochain. Il est prévu la restauration de la couverture de la nef et du clocher. Deux entreprises ont été retenues, une pour la maçonnerie, pierre de taille et l'autre pour la charpente, couverture. Le coût de ces travaux de réfection s'élève à 135 876,67 Euros.



## Nouveau service à la personne

Un service d'aide à la personne dans le domaine de la santé va être mis en place à partir du 15 septembre 2015. Cela concerne le renouvellement d'un traitement de fond médicamenteux. Rendez-vous en Mairie pour de plus amples renseignements.

## Retour de vos avis sur le Petit Journal

Dans le précédent numéro, nous vous avons demandé votre avis sur "le petit journal de notre village". Le temps est venu de vous faire une synthèse de vos nombreuses réponses. Pour une grande majorité, une parution tous les deux mois convient. Vous trouvez à l'unanimité les articles clairs et faciles à lire. Les thèmes abordés vous conviennent y compris les rubriques cuisine et jardinage. Des propositions que nous prendrons en compte dans les prochains numéros, comme des portraits d'Avantonnais, des anecdotes, des astuces de grands-mères, les résumés des conseils municipaux... En revanche, il nous paraît compliqué de publier les résumés des conseils municipaux. Vous pouvez cependant les consulter en mairie ou encore sur le site internet de la commune. Globalement, vos réponses montrent une satisfaction du petit journal de notre village, son look, ses couleurs, ses articles... Nous allons donc poursuivre pour les prochains numéros.

Et encore un merci pour vos réponses et encouragements.

## Adhésion à Terre Saine

Le conseil municipal a pris une délibération en juin dernier, pour que la commune s'engage dans la démarche Terre Saine « commune sans pesticides », dans un souci de protéger la santé de chacun, l'air, l'eau et les ressources naturelles ainsi que la biodiversité. Le terme « pesticides » est un terme générique qui regroupe les substances chimiques dont les propriétés permettent de lutter contre les organismes jugés indésirables : les herbicides contre les herbes, les fongicides contre les champignons, les insecticides contre les insectes, les taupicides et les raticides contre les animaux parfois nuisibles. Cette adhésion concerne essentiellement les pratiques d'entretien des espaces publics en lien avec l'utilisation majoritaire des pesticides. Il est prévu un 1er rendez-vous avec les services du conseil régional pour travailler sur l'obtention du 1er papillon. Vous serez informés régulièrement de l'avancement de ces travaux.



## Méchoui des donateurs de sang



Le traditionnel méchoui de l'association des donateurs de sang du Neuillois a eu lieu le dimanche 28 juin 2015 à Avanton. Par une ambiance très champêtre, les 220 convives ont apprécié cette journée à l'ombre des tilleuls du parc de la salle des fêtes. Un petit retour sur l'identité de cette association. Elle a été créée en 1965, elle regroupe les communes de Neuville, Avanton, Blaslay, Charrais, Villiers et Yversay. Son siège se situe à la mairie de Neuville. Elle est rattachée directement à l'Union Départementale pour le don du sang bénévole de la Vienne. La collecte annuelle est de 450 dons de sang, nous nous situons dans une bonne moyenne départementale. La prochaine collecte aura lieu le lundi 31 Août de 15h à 19h à la salle des fêtes. Venez nombreux, votre action peut sauver une vie.

## Brûlage des déchets

Par arrêté de Mme la Préfète de la Région Poitou-Charentes, Préfète de la Vienne en date du 29 mai 2015, le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets verts est interdit toute l'année sur l'ensemble du département de la Vienne. Se renseigner à la Mairie pour toute opération de brûlage dirigé ou de brûlage de résidus (méchouis, barbecues...) qui doivent faire l'objet d'une surveillance continue par les propriétaires ou utilisateurs des terrains. Ces feux sont allumés sous leur responsabilité. Dans tous les cas, ces installations fixes et mobiles ne peuvent être installées sous couvert d'arbres et doivent être situées à proximité d'un point d'eau.



## Fête du timbre

10 et 11 octobre 2015 à Avanton

Cette année Tango et Danse contemporaine vont faire danser votre courrier !!

Le Tango est une danse où les rôles de la femme et de l'homme sont bien différenciés et qui dégage un sentiment de nostalgie, de douleur mais aussi de passion, de séduction et de sensualité. Les instruments qui dominent sont le violon et le bandonéon. Créé par Christophe Laborde-Balen, ce timbre est imprimé en taille-douce.



Lors de son apparition au tournant des années 80, la danse contemporaine s'est dressée contre tous les codes du classique et du ballet. Plusieurs courants coexistent : un courant abstrait (d'origine américaine) et un courant théâtral (Allemagne).

Les musiques pour la danse contemporaine ne portent pas de nom ni d'étiquette. Le Ballet Preljocaj est installé depuis octobre 2006 au Pavillon Noir à Aix-en-Provence, un lieu entièrement dédié à la danse dont Angelin Preljocaj est le directeur artistique.

Pour tous ceux qui aiment la danse, pour tous ceux qui veulent renouer avec une passion d'enfance ou tout simplement explorer un monde nouveau pour eux, il est un rendez-vous incontournable : la Fête du Timbre 2015.

89 villes françaises invitent le public, le temps d'un week-end, à venir s'amuser, jouer et gagner avec le timbre. Pendant deux jours, des passionnés vont se donner rendez-vous dans des salles des fêtes, des écoles, des mairies transformées en autant de fêtes du timbre. Toutes les associations locales seront mobilisées, car ce sont elles, épaulées par leur Fédération Française des Associations Philatéliques, qui se mobilisent chaque année avec La Poste pour organiser ce week-end festif.

Entrée gratuite – Salle des fêtes d'Avanton

\*La liste des villes avec les coordonnées des responsables locaux est disponible sur les sites :

- www.ffap.net
- www.laposte.fr/toutsurletimbre
- www.decouvrirletimbre.com

## La recette de Cécilia : Cake aux Carambars

Ingrédients / pour 10 personnes  
1 sachet de Carambars tendres (270 g)  
160 g de sucre en poudre  
150 g de farine avec poudre levante incorporée (ou 150 g de farine + 1 sachet de levure)  
150 g de beurre mou, 3 œufs et 10 cl de lait. Préchauffez le four sur chaleur tournante à 180°C (thermostat 6). Dans une casserole, faites fondre avec le lait 25 Carambars à feu doux, préalablement coupés en morceaux avec une paire de ciseaux. Mélangez doucement à l'aide d'une spatule en silicone. Dans un saladier, battez les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse, incorporez la farine (si possible avec un tamis) puis le beurre fondu 20 secondes au micro-onde. Mélangez bien. Incorporez à la préparation aux Carambars. Recoupez quelques Carambars en morceaux et incorporez-les à la préparation finale. Mettez 5 Carambars en morceaux de côté. Pour finir, beurrez et farinez un moule à cake puis versez la préparation dedans et mettez au four environ 40 minutes. Piquez à l'aide d'un couteau pour vérifier la cuisson.

